

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE MONITEUR SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lre</sup>  
NIVERLET, libraires ;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1<sup>er</sup> novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
7 heures 45 minut. soir,	Omnibus.	9 heure 50 minut. mat.	Express.
3 — 52 — —	Express.	11 — 49 — matin,	Omnibus.
3 — 32 — —	matin, Express-Poste.	6 — 43 — soir,	Omnibus.
9 — — — —	Omnibus.	9 — 44 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.	3 heures 15 minut. matin,	March.-Mixte.
		8 — 7 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Le *Moniteur* contient, dans sa partie officielle, des nominations de maires et d'adjoints, ainsi que l'énonciation d'un décret qui, sur la proposition du prince ministre de l'Algérie, confère des médailles de 2<sup>e</sup> classe en argent à diverses personnes qui se sont distinguées par leur dévouement en Algérie et aux colonies.

M. le baron de La Roncière Le Noury, capitaine de vaisseau, dont nous avons annoncé la mission en Prusse, vient d'arriver à Paris, de retour de Berlin.

Les nouvelles de l'Inde qui nous parviennent par la voie anglaise n'apportent aucun changement notable à la situation. On sait que les délais fixés par la proclamation royale d'amnistie étaient sur le point d'expirer. La reine d'Oude en a profité pour adresser à son tour une proclamation aux populations de l'Indoustan.

Dans ce très-curieux document, la reine d'Oude combat un à un tous les arguments exposés par la reine Victoria, et elle cherche à établir que la proclamation anglaise n'est qu'une lettre morte, qui ne change rien à l'ancienne organisation de la Compagnie des Indes.

Elle invite les populations à ne pas se fier aux promesses trompeuses d'amnistie contenues dans l'édit royal, et après avoir rappelé la façon dont le gouvernement de l'Inde a procédé pour annexer à ses possessions le royaume de l'Oude, la princesse indienne termine en ordonnant à tous ses sujets qui ont été assez insensés pour se présenter comme chefs de villages aux Anglais à se rendre dans son camp avant le 1<sup>er</sup> janvier, en leur donnant l'assurance formelle que leurs fautes leur seront pardonnées.

Le fait le plus important qui résulte des dernières nouvelles du théâtre de la guerre, c'est l'abandon de l'Oude par les rebelles. Ainsi le 5 décembre un détachement anglais, commandé par M. Hume, a été obligé de battre en retraite devant un corps de

rebelles qui se rendaient dans l'Inde centrale, en vue sans doute d'opérer leur jonction avec les troupes de Tania-Topce. A la nouvelle de cet échec, sir R. Napier s'est mis à la poursuite des rebelles. Il en a tué un certain nombre et leur a pris quelques éléphants, mais sans réussir à les arrêter dans leur marche.

Le *Times* nous apporte aujourd'hui une analyse assez confuse du plan de réforme de M. Bright. Ce journal accompagne ce travail d'une appréciation qui semble prouver que l'œuvre de l'honorable membre des communes n'est pas fort de son goût. Nous attendrons la publication de documents plus positifs pour nous prononcer sur cette grave question, qui préoccupe à si juste titre le gouvernement de la Grande-Bretagne.

On sait qu'en présence des précautions militaires prises par l'Autriche dans ses possessions italiennes, le gouvernement piémontais a pris également des mesures destinées à sauvegarder ses frontières en toutes éventualités.

Les journaux et les autorités de la Sardaigne, obéissant à un sentiment exagéré qui se comprend, parlent comme si la guerre devait éclater dans un délai très-rapproché, mais rien ne justifie leurs prévisions.

Le gouvernement piémontais, comme son devoir le lui prescrit, se prépare à une défensive vigoureuse pour le cas où il serait attaqué, mais il déclare en même temps qu'il n'attaquera pas.

Le gouvernement autrichien, qui n'a aucun intérêt à prendre l'offensive, fait la même déclaration. Il y a sur ce point une égale sincérité de part et d'autre. Il ne faut donc voir dans tous ces faits que des préparatifs ordonnés en vue d'éventualités dont la réalisation est encore le secret de l'avenir.

La chambre des députés de Belgique a repris ses travaux mardi 18. Elle ne s'est occupée que d'objets d'ordre.

Elle a renvoyé à la commission spéciale chargée d'examiner le projet de révision du code pénal une

pétition qui demande qu'on en revienne à la législation de 1847, en ce qui concerne les délits contre l'ordre public. Elle a adopté à l'unanimité le traité de commerce avec le Chili. — Charles Bousquet.

Un journal allemand a annoncé qu'une entrevue devait avoir lieu, dans une ville intermédiaire, entre LL. MM. l'Empereur des Français et l'Empereur d'Autriche. Cette nouvelle est démentie par d'autres feuilles étrangères que nous croyons bien informées.

Nous devons nous borner, quant à nous, à déclarer qu'aucune démarche de ce genre n'a été faite, sans cependant préjudicier l'avenir. Mais il est une autre nouvelle, qui n'a pas été démentie et qui s'accrédite à Vienne, c'est celle d'un voyage à Paris du prince de Linange, que nous avons les premiers annoncé.

L'arrivée de ce personnage, qui jouit dans le monde politique, en Europe, d'une grande importance, serait un fait considérable et dont nous ferons ressortir un jour les heureuses conséquences.

Les journaux de Turin nous apprennent que tous les officiers de l'armée piémontaise, qui se trouvaient en congé, ont été rappelés à leurs régiments, et qu'à l'avenir il ne sera pas délivré de nouveaux congés. La même mesure a été prise par la cour de Vienne, à l'égard des officiers autrichiens qui se trouvaient à l'étranger. Nous ferons de nouveau observer qu'on ne doit pas induire de cette double mesure que la guerre va éclater, ou dans un avenir prochain.

L'armée piémontaise et l'armée autrichienne s'observent, mais il y a loin de cet état d'observation à un état d'hostilité ouverte, lorsque surtout il n'existe aucune cause politique de rupture et lorsque les deux gouvernements engagés déclarent qu'ils veulent se maintenir dans le respect des traités.

On connaît le mariage du duc de Calabre, prince héréditaire de Naples, avec une princesse de Bavière.

FEUILLETON

LE CORDONNIER

DE LA RUE DE LA LUNE.

(Suite.)

Le commandant ne répondit pas ; mais il chancela, et si on ne l'eût pas soutenu, il fût tombé. Bonaparte ne se laissa pas désarmer par cette grande douleur. Il ne voulut pas voir le sentiment de pitié et de sympathie qui s'élevait autour de lui en faveur de la victime de sa sévérité, et, poussant son cheval vers la compagnie restée immobile derrière son rempart improvisé, il ôta son chapeau avec une sorte de respect.

— Vous êtes tous des héros, dit-il d'une voix solennelle, et vous avez dignement soutenu l'honneur de nos drapeaux. La France vous remercie par ma voix, et vous serez tous mis ce soir à l'ordre de l'armée. Vous entendez, Berthier ? ajouta-t-il en se tournant vers son chef d'état-major.

Celui-ci s'inclinait pendant que les soldats poussaient un hurra formidable en l'honneur de leur général.

— Pas d'acclamations pour moi, répliqua Bonaparte d'un air impatient et en tournant son cheval. C'est à vous qu'elles appartiennent toutes aujourd'hui, car ce que vous avez fait est sublime. Où est le capitaine ?

— Il est mort, répondit Armand d'une voix émue, en montrant le cadavre étendu sur la terre.

Bonaparte se découvrit de nouveau.

— Mort ! répéta-t-il dououreusement... Vous entendez, ajouta-t-il en se tournant vers le commandant... Votre vieux camarade est mort, un des plus braves officiers de l'héroïque 52<sup>e</sup>... mort, par votre faute... Il est donc décidé, dit-il, en s'adressant à Armand, que je vous trouverai partout, lieutenant Lenoir. Je suis tenté de croire que vous connaissez l'histoire du maréchal de Villars, duquel Louis XIV disait qu'on ne pouvait tirer un coup de fusil sans qu'il ne sortit de sous terre pour le recevoir ! C'est vous qui avez pris le commandement ?

— C'est lui qui a tout fait, qui a tout conduit... s'écria Ambroise.

— Ah ! fit Bonaparte d'un air satisfait.

— Non... non... dit vivement le jeune lieutenant...

Vous avez tort, Ambroise, de vouloir louer les vivants aux dépens des morts... n'enlevez pas à notre malheureux chef la dernière couronne qu'il ait conquise.

— Je ne lui enlève rien, répondit Ambroise ; il s'est bien battu, mais vous avez tout fait... N'est-il pas vrai, camarades ?

— Oui, répondirent les soldats d'une voix unanime, c'est le lieutenant qui a tout conseillé ; c'est lui qui nous a soutenus, fortifiés, sauvés.

— Enfin, dit un officier, c'est lui qui nous a mis à couvert, qui a neutralisé ainsi le feu de l'ennemi, et quand nous molissions, car il faut tout avouer, c'est lui qui nous

rendait notre énergie en nous criant d'un air confiant : Nous sommes cent cinquante, ils sont quinze cents ; la partie est égale.

— Ah ! dit Bonaparte, voilà un mot digne de l'antiquité... Lieutenant Lenoir, vous êtes capitaine, et vous viendrez me trouver ce soir au quartier-général ; nous avons à causer ensemble. Quant à toi, ajouta-t-il en regardant Ambroise, je suis sûr que tu as encore fait des tiennes ; tu es lieutenant.

Et comme Ambroise, étourdi, ébahi de ce nouvel avancement, ouvrait la bouche pour répondre, Bonaparte lui coupa la parole en criant :

— Et maintenant, enfants, en marche ! l'étape n'est finie.

Il faisait tourner son cheval pour rejoindre sa division, lorsqu'Armand, franchissant l'intervalle qui les séparait, arriva près de lui.

XI. — LE RETOUR EN FRANCE.

En voyant Armand s'approcher de lui, Bonaparte s'arrêta brusquement et sembla interroger du regard le jeune officier. La figure du général se ressentait encore de la scène qui venait de se passer ; elle était calme, mais sévère.

Armand ne se laissa pas intimider par cet accueil, et, faisant le salut de l'épée, il attendit, mais placé de manière à empêcher le cheval de faire un mouvement.

— Que voulez-vous, capitaine ? demanda Bonaparte.

Nous apprenons de bonne source, par une lettre de Munich, que l'union du comte de Trani, second fils du roi de Naples, avec la princesse Mathilde de Bavière, sœur de la fiancée du duc de Calabre, est aujourd'hui arrêtée, et que ce nouveau mariage sera célébré lors de la majorité du prince, qui, étant né le 1<sup>er</sup> août 1838, aura 21 ans révolus au mois d'août prochain. La princesse Mathilde a 15 ans et est, comme sa sœur, d'une grande beauté.

En parlant du duc de Calabre, nous devons ajouter, d'après une dépêche télégraphique, que les fêtes de Trieste, célébrées les 17, 18 et 19, ont été magnifiques. L'archiduc Maximilien et l'archiduchesse Charlotte, sa femme, venus exprès de Milan, y ont assisté. La duchesse de Calabre devait s'embarquer le 21, sur la frégate à vapeur *Tancredi*, pour se rendre à Naples, avec sa sœur et les personnes de sa suite.

Les journaux anglais accueillent tous avec une grande joie l'annonce faite par le *Moniteur universel* de l'entière abolition du visa des passeports, et félicitent le gouvernement français d'avoir pris cette utile mesure. Nous dirons, à cette occasion, que les Anglais avaient, par caractère, attaché une grande importance à la question des passeports, qu'ils avaient élevée au rang d'une affaire internationale.

La presse de Londres nous donne un nouveau résumé des avis de l'Amérique du Sud qui ajoute peu de faits à ceux déjà mentionnés par nous. Les cinq présidents des Etats indépendants de l'Amérique centrale doivent se réunir à Guatemala, au mois de février prochain, dans le but de former une vaste confédération.

On doit désirer que cette démarche réussisse, car le résultat serait favorable aux relations avec l'Europe et aurait pour effet de maintenir les Etats-Unis.

On annonce également, d'après la même source, que la révolution de l'île d'Haïti avait pris un caractère sérieux, et que les insurgés voulaient rétablir dans le pays la forme républicaine.

L'empereur Souloouque, dont l'énergie ne se dément pas, se préparait à attaquer l'insurrection dans son centre principal, et il réunissait dans ce but des forces considérables.

Une dépêche télégraphique annonce, d'après des avis de Constantinople, que S. Exc. Mehemed Djemil-Bey ne reviendra pas à Paris.

On se rappelle que ce diplomate a déjà occupé le poste d'ambassadeur de la Porte Ottomane en France, et que les précédentes nouvelles de Turquie assuraient que le gouvernement impérial avait décidé qu'il irait reprendre ses hautes fonctions.

Il paraît que la Porte, par une décision ultérieure, a changé d'avis à cet égard et que Djemil-Bey sera appelé à d'autres fonctions. — Charles Bousquet. (Le Pays).

## EXTERIEUR.

ITALIE. — Milan, 15 janvier. — Voici de nou-

veaux détails sur ce qui s'est passé entre les autorités et les étudiants de Padoue.

Nous empruntons ces détails à une correspondance particulière de l'Agence Havas.

M. Zambra, professeur de physique à l'université de Padoue, était mort à Trévise, ville située à plusieurs milles de distance de Padoue. Le jour où l'on a transporté les restes mortels du défunt dans la ville de Padoue, les étudiants se sont rassemblés au nombre de 600 et sont allés à la rencontre du cercueil, pour lui faire le plus solennel accueil. En traversant les rues de la ville, les étudiants exigeaient que tout le monde ôtât son cigare; des gardes de police, des soldats et même un officier supérieur, ont dû, bon gré, mal gré, rendre cet honneur aux restes mortels du professeur.

Jusqu'à-là, aucun désordre n'avait eu lieu, mais les étudiants résolurent, le lendemain, de faire une démonstration plus bruyante. Ils s'assemblèrent hors de la ville et portèrent en triomphe une grande couronne de fleurs, disposées de manière à former les trois couleurs piémontaises; ce faisant, ils poussaient les cris de: *Vive l'Italie! vive Verdi! mort aux Allemands!* etc. Bientôt, ils rentrèrent dans Padoue, et leur cortège s'accrut, par suite de la participation de la foule du peuple à la manifestation. Les cris se répétèrent de plus belle, et le scandale fut aussi grand que possible.

Ce fut le lendemain, qu'un ordre parut pour défendre tout rassemblement de plus de trois personnes. Le matin, les étudiants, sortant par centaines de l'université, trouvèrent devant le palais des hussards à cheval qui leur enjoignirent, en allemand de se disperser. Les étudiants n'ayant pas compris, et se groupant au lieu de se disperser, les hussards firent feu de leurs pistolets.

C'est de ce moment que les choses prirent un caractère vraiment sérieux. A peine les hussards eurent-ils fait feu, qu'on ferma et cloua même les portes de l'université, pour s'opposer à la troupe, qui cherchait à pénétrer dans les salles. Il arriva en suite un bataillon de chasseurs, guidé par un colonel, avec lequel les professeurs de l'université crurent nécessaire de parlementer. On se parla des fenêtres, et ce ne fut qu'après que les professeurs eurent obtenu l'assurance qu'on n'emmènerait pas les étudiants, que l'on ouvrit les portes. On fit aussitôt ranger les étudiants sur deux lignes; le colonel allemand leur adressa quelques mots, puis, on obligea chaque étudiant à écrire son nom sur une liste, après quoi tout le monde put s'en aller.

Le soir, un officier entra dans un café, où il se trouvait des étudiants, et un conflit s'en suivit. D'autres officiers survinrent, accompagnés de soldats, et l'on arrêta une trentaine d'étudiants. Enfin, le lendemain matin, l'université fut fermée définitivement.

Voilà récit exact des scènes de Padoue.

CHINE. — Une lettre du Canton, du 30, nous donne quelques nouveaux détails sur la situation des affaires en Chine et sur les mouvements de notre escadre. A cette date, la ville était profondément tranquille, et la confiance commençait à renaître. Les alliés avaient diminué le nombre de troupes

affectées à la garde de la place et évacué la plupart des postes intérieurs qu'il devenait inutile de conserver.

Ils restaient établis sur les hauteurs et sur les points stratégiques. Leur situation était toujours très-bonne. Le gouverneur et les autorités de Canton venaient d'apprendre d'une manière officielle leur changement, par une dépêche de Péking, émanée du cabinet impérial. Cette nouvelle a produit un bon effet dans le commerce étranger, et elle n'a pas été mal accueillie par la population indigène qui a fini par reconnaître qu'elle avait été trompée.

On a craint pendant quelques jours l'arrivée de l'armée insurrectionnelle de Nanking, mais on a appris, par des espions récemment découverts, que le chef des rebelles venait de modifier ses plans et se préparait à marcher vers l'intérieur et à passer le Yang-tse-Kiang au-dessus du Min-Kiang pour menacer, comme en 1853, la capitale de l'empire. On se rappelle, en effet, qu'à cette époque, sans une circonstance fortuite, la ville de Péking tombait au pouvoir de l'insurrection. Elle ne fut préservée que par une inondation terrible qui contraignit les insurgés à se retirer.

Le chargé d'affaires d'Angleterre, le docteur Bowring, était tombé malade à Hong-Kong. Les médecins lui ont prescrit de rentrer en Angleterre pour rétablir sa santé et on assure qu'il a écrit à Londres pour demander son remplacement. Le docteur Bowring est un homme bienveillant qui s'est acquis parmi les Européens établis en Chine des sympathies méritées. Au début de la guerre il a montré des dispositions conciliantes et employé tous ses efforts pour prévenir des hostilités.

Aux dernières dates, il y avait sur rade à Canton: la corvette la *Capricieuse*, qui porte le guidon du commandant Daboville; la corvette le *Catinat*, l'avis à vapeur le *Marceau* et la goëlette *Liby*. La corvette à vapeur le *Laplace* se trouvait à Shang-Hai; la corvette à vapeur le *Phlégeton*, le transport mixte la *Gironde* ainsi que les canonnières à vapeur la *Mitraille*, la *Dragonne* et l'*Alarme*, faisaient le service entre Canton et Tourane. La frégate à vapeur l'*Audacieuse* et l'avis à vapeur le *Prégent* étaient à Hong-Kong. L'*Audacieuse* devait partir dans les premiers jours de décembre pour conduire le baron Gros à Ssang-Hai. — A. Renauld. (Le Pays).

## FAITS DIVERS.

M. le comte de Hatzfeld, dont une correspondance de Berlin nous représentait l'état comme amélioré, vient de mourir des suites de la grave maladie dont il était atteint. La diplomatie et le haut monde de notre capitale ont éprouvé les plus vifs regrets, en apprenant ce triste événement qui enlève à l'Europe un de ses esprits d'élite.

On a découvert des gisements considérables de houille dans l'île Sakhalien, située dans la mer du Japon. Ces houilles pourront devenir très-importantes pour la flotte russe. Malheureusement les ports de l'île sont assez mauvais.

— Je viens vous prier, mon général, de changer la récompense que vous avez bien voulu m'accorder.

— Ah !... que demandez-vous ?

— Je vous supplie, non pas en mon nom, mais au nom de la compagnie, au nom du bataillon, au nom de la brigade tout entière, de révoquer la sentence que vous avez portée, et de nous rendre notre brave commandant. Je suis jeune dans les rangs de l'armée, mais je sais l'histoire du corps, auquel je suis fier d'appartenir. Souvenez-vous de Lodi, d'Arcole, de Montenotte, de Castiglione, de Rivoli, de cette gigantesque campagne, berceau de votre gloire. Il était là, partout, au premier rang... il a été blessé en vous couvrant de son corps...

— Assez, assez ! s'écria le chef de bataillon d'une voix pleine de sanglots ; la punition est juste, et je l'accepte.

— Et nous, poursuivit Armand, nous ne l'acceptons pas.

Bonaparte se redressa et ses yeux lancèrent des éclairs.

— Nous ne l'acceptons pas comme définitive, ajouta Armand en voyant la colère se dessiner sur les traits du général, et nous en appelons de la sévérité à la clémence.

— Je ne reviens jamais sur ce que j'ai dit, ajouta Bonaparte d'une voix brève.

— Je vous supplie à genoux ! s'écria Armand, en s'inclinant devant le général, et, croyez-moi, c'est la première fois de ma vie qu'un homme me voit à ses pieds.

Par un mouvement subit, tous les soldats l'imitèrent. Le commandant suffoquait.

— Non, mille fois non ! répondit Bonaparte avec impatience.

— Eh bien ! soit, dit le jeune officier en se relevant avec dignité ; mais cherchez un autre capitaine.... Je vous rends même mon épaulette de lieutenant, et je redeviens soldat....

— Et moi aussi, hurla Ambroise.

— Qu'est-ce à dire ? s'écria Bonaparte. Savez-vous ce qu'on gagne à me braver ? savez-vous que je puis vous faire fusiller ?

— Commandez le peloton, mon général, je suis prêt.

— Et moi aussi, ajouta Ambroise... Vous perdrez deux bons soldats ; vous en serez fâché, voilà tout, et j'en serai plus fâché que vous.

— Pourquoi ? demanda brusquement le général.

— Parce que, ajouta Ambroise d'une voix tremblante et en couvrant Armand d'un regard paternel, parce que je ne pourrai pas... enfin j'ai mon idée.

— Et son regard dirigé vers le marquis, semblait dire : Parce que je ne pourrai pas le sauver de la mort.

— Allons, poursuivit le général, vous êtes des entêtés, mais vous avez bon cœur... La journée est trop belle pour la couvrir de deuil. Reprenez le commandement de votre bataillon, dit-il à l'officier supérieur, et n'oubliez pas que vous le devez à l'affection que vous avez su mériter... Maintenant, ajouta-t-il en s'adressant à Armand, vous restez capitaine ?

— Oui, mon général, et je vous remercie, répliqua le jeune officier.

— Et toi, fit Bonaparte en regardant Ambroise, tu consens à être lieutenant ?

— Peuh ! vous auriez pu trouver mieux ; mais enfin c'est votre idée... j'ai bien la mienne.

— Ainsi tu es content de moi ?

— Si je suis content ? Je suis ravi, enchanté, et vous avez mon estime !

— Merci ! reprit Bonaparte en souriant.

Et, cette fois, il partit au galop.

Quant au chef de bataillon, il ne put que se jeter dans les bras d'Armand, et après quelques moments donnés à l'effusion, après de loyales et affectueuses étreintes, la colonne se remit en marche, les héros du jour restant encore à l'extrême avant-garde.

Parvenu à l'étape, Armand se disposait à se rendre auprès du général en chef, lorsqu'un cavalier d'ordonnance se présenta à lui, expédié par Bonaparte, et chargé de lui rappeler qu'il était attendu. Armand hâta le pas, et aussitôt son arrivée il fut introduit.

— Capitaine, lui dit le jeune général, j'irai droit au fait ; il y a autour de vous un mystère dont je veux avoir la clef. Je me connais en hommes ; vous n'êtes pas ce que vous paraissez. J'ai vu à Paris celui que vous appelez votre oncle, celui dont vous portez le nom. C'est un excellent homme, mais c'est un homme commun ; tranchons le mot, c'est un ouvrier. Or, je vous ai entendu sur l'Orient parler guerre et politique, non pas en conscrit, mais en homme du métier. Quand, autour de moi, même les plus élevés ignoraient mes projets et ne

— On lit dans les journaux anglais du 17 janvier : Une arme puissante, connue sous le nom de carabine de Torry, se chargeant par la culasse, vient d'être donnée, d'après les ordres du secrétaire de la guerre, à plusieurs régiments de cavalerie. L'avantage principal de cette arme est qu'un homme ainsi armé en vaut dix; cette arme se charge facilement pendant qu'un cheval est au grand galop, le cavalier n'ayant pas à déchirer la cartouche ni à se servir de la baguette; il n'y a pas non plus le danger d'avoir la main emportée en chargeant.

Le comité, après avoir soumis cette carabine aux épreuves les plus rigoureuses, a fait un rapport des plus favorables sur tous ces avantages, ce qui fait qu'elle vient d'être adoptée pour l'armée.

Il n'y a qu'un mois environ que la carabine Torry a été mise à l'épreuve par le capitaine Richard Hewlett, chargé de la direction de l'artillerie, à bord du bâtiment *l'Excellent*, 1,800 coups ont été tirés, sans que la carabine ait raté, et sans qu'elle ait eu besoin d'être nettoyée.

On en a fait aussi l'essai sur les terrains communaux de Southsea, par ordre du lieutenant gouverneur, le major-général, l'honorable sir James Yorke Scarlett, et 25 coups ont été tirés à 300 mètres du but. Un des officiers instructeurs présents, armé de cette carabine, atteignit le but deux fois sur trois, à la distance de 1,050 mètres, et cependant le canon n'a que 30 pouces de long.

— On vient de découvrir, dit la *Sentinelle du Jura*, que le plâtre, répandu sur les bourgeons de la vigne, a la propriété d'empêcher les effets désastreux qu'occasionnent la gelée et les rayons du soleil. Cent kilogrammes de plâtre suffiraient pour mettre plus de 30 hectares à l'abri de tout danger.

— Depuis le commencement de ce mois on remarque sur tous les pianos de Paris et des départements le nouvel *Almanach musical* pour 1859, dont la sixième année vient de paraître, et n'est pas inférieure aux précédentes. Tout est musical dans cet almanach, depuis le calendrier, qui ne donne pas seulement les quantième et les saints, mais qui indique aussi que tel jour est l'anniversaire de tel événement musical, jusqu'aux anecdotes, jusqu'aux rébus, qui ont la musique et les musiciens pour sujet. — Le prix de ce petit album, qui est doré sur tranche et qui contient des morceaux de musique de piano, des portraits, etc., n'est que de 50 centimes. (Voir aux annonces).

#### CHRONIQUE LOCALE.

Il y a quelques jours, un colporteur, marchand de toutes sortes d'orviétans, voyageait, par chemin de fer, en compagnie de sa femme. Ils venaient de loin, s'étaient arrêtés en maintes villes, et avaient si bien fait leurs petites affaires, qu'en partant de Tours, ils avaient vendu toutes leurs drogues. Ils devaient reconstituer leur officine à Saumur. Pour cela faire, ils avaient besoin d'argent, et cette matière est rare aujourd'hui. « Si tu voulais passer pour drogue, dit-il à sa femme, ça nous ferait des économies, tu te blottirais dans un panier, et voyagerais ainsi jusqu'à Saumur. » Cette idée pa-

rut lumineuse à la femme de notre industriel; elle consentit à se faire drogue. Petite et maigre, elle se jette dans son panier, son mari la recouvre d'une méchante toile, et la transporte à la gare. On pèse les bagages. — 29 kilos, crie l'employé. — Le panier est mis de côté, déposé en wagon, et pour 10 centimes elle arrive à Saumur.

Le colporteur ne pouvait seul sortir ses bagages de la gare, un employé lui vint en aide, et voyant une hotte de forme assez grotesque, il se la mit sur le dos en gambadant, comme s'il eût porté quelque méchante marchandise. Il sort de la gare en faisant des bonds qui disloquent les membres de la drogue vivante. — Le colporteur s'en effraie. — *Merci*, dit-il, à l'employé, *venez que je vous paie un petit verre, et déposez là mon panier.* — L'employé se décharge avec assez peu de soin; le colporteur découvre sa hotte, rend la liberté à sa tendre moitié, puis tous deux, sachant bien qu'ils n'ont plus rien à craindre des employés, prennent la fuite, heureux de leur stratagème qui leur a si bien réussi.

Le fait est authentique.

La chasse sera close, le samedi 5 février prochain à la chute du jour, dans toute l'étendue du département de Maine-et-Loire.

#### CLASSE DE 1858.

Un arrêté préfectoral vient de fixer les lieux, jours et heures où s'effectueront, pour la classe 1858, les opérations du tirage au sort. Elles commenceront le 21 février, et sont réparties comme suit, pour l'arrondissement de Saumur.

SAUMUR (Nord-Ouest), à la Mairie, le lundi 21 février, à 9 heures du matin.

GENNES, à la Mairie, le lundi 21 février, à 2 heures et demie après midi.

SAUMUR (Nord-Est), à la Mairie, le mardi 22 février, à 9 heures du matin.

SAUMUR (Sud), à la Mairie, le mardi 22 février, à 4 heures.

MONTREUIL-BELLAY, à la Mairie, le mercredi 23 février, à 10 heures du matin.

DOUÉ, à la Mairie, le mercredi 23 février, à 2 heures et demie.

VIHIERS, à la Mairie, le jeudi 24 février, à midi.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Depuis quelque temps, une certaine agitation s'était déclarée dans le pays montagneux de l'Aurès, au sud de la province de Constantine. Un fanatique, nommé Si-Sadok, usant de l'influence que sa qualité de marabout lui donnait, avait tenté de prêcher la guerre sainte au milieu de ces tribus, qui n'ont que des rapports peu fréquents avec l'autorité française.

Des dispositions furent aussitôt prises pour empêcher le désordre de se propager.

Le général Mac-Mahon, commandant supérieur des forces militaires de l'Algérie, a adressé à S. A. I. le prince Napoléon et au ministre de la guerre la dépêche télégraphique suivante :

« Le général Desvaux est arrivé le 13 à Tibidjourn; le goum de Si-Sadok, qui avait voulu s'op-

poser à son passage, a été culbuté le 14 et la colonne s'est emparée d'Elksar.

Le 15, le général Desvaux a renvoyé ses cavaliers indigènes à Guelaa-Djedida, où ils ont fait un butin considérable dans les magasins de Si-Sadok. Les tribus qui occupent le revers sud de l'Amor-Chadden, ont demandé l'aman. Le général a exigé d'elles des otages et les frappera d'une contribution de guerre. Si-Sadok est, dit-on, en fuite, on ne sait encore dans quelle direction. » (Moniteur.)

#### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 14 au 20 janvier 1859.

La Bourse a éprouvé, depuis huit jours, de grandes fluctuations, mais en somme le résultat est satisfaisant, en ce sens que la baisse ne s'est pas aggravée, et que les valeurs ont regagné une partie du terrain qu'elles avaient perdu précédemment. La spéculation n'a pas cessé d'être engagée à la baisse, mais c'est là une des conditions les plus favorables au mouvement ascensionnel, puisqu'il doit puiser, dans le découvert, l'un des principaux éléments de sa vivacité. Ce qui fait d'ailleurs concevoir les meilleures espérances pour la continuation de la reprise, c'est la fermeté remarquable du comptant, et l'affluence extraordinaire avec laquelle les petits capitalistes s'empressent aux achats.

Il y a foule chez tous les agents, et principalement chez ceux qui s'occupent surtout des affaires au comptant. La province a envoyé de nombreuses demandes, et on peut juger des dispositions excellentes de la place par la tenue des valeurs sur lesquelles la spéculation a moins de prise. La rente 4 1/2, la Banque de France, le Crédit foncier, les obligations sont dans cette catégorie.

La rente 3 0/0 a monté très-vivement avant-hier et s'est élevée jusqu'à 69 30. On entrevoyait déjà le cours de 70 fr. qui aurait été atteint certainement si la hausse s'était faite avec moins de rapidité. De nombreuses réalisations sont survenues et ont fait retomber la rente au cours de 69 fr. qui a dépassé de nouveau 69 fr. 30.

Les chemins de fer avaient suivi la rente dans son mouvement de reprise. Ils ont fléchi avec elle; toutefois ils restent encore bien au-dessus des cours d'avant la liquidation. L'Orléans a fermé à 1535; le Nord ancien, à 942 50; le Nord nouveau, à 825; le Midi, à 553; le Lyon, à 880; l'Ouest, à 635; les chemins Autrichiens, à 585.

Les actions du Crédit foncier, qui ont fléchi un instant à 640 fr., se sont relevées vivement et sont très-fermes à 650 fr. Les obligations se négocient activement et sont recherchées comme excellentes valeurs de placement.

Le marché industriel est peu animé. Les bonnes valeurs se maintiennent aux cours précédemment cotés. Le Comptoir Bonnard est ferme à 61 25. La Caisse centrale de l'industrie se traite de 103 à 110, coupon détaché.

La souscription du chemin de Galveston continue à attirer l'attention. Elle offre aux capitalistes un placement hypothécaire, qui réunit à des garanties exceptionnelles les avantages les plus propres à séduire la spéculation.

A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

#### BOURSE DU 20 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 69 30.

4 1/2 p. 0/0 hausse 35 cent. — Ferme à 97 00.

#### BOURSE DU 21 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 35 cent. — Ferme à 68 95

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 97 00

P. GODET, propriétaire-gérant.

pouvaient les pénétrer, vous les avez devinés. Je ne parle pas de votre action d'éclat à Alexandrie; grimper sur une échelle, sauter le premier sur un rempart, c'est le fait de tout le monde. Mais ce matin, vous avez eu sur le terrain le sang-froid du brave et l'expérience du chef. Si développée que soit l'intelligence, elle a, comme toutes les vertus humaines, son aurore, et il faut que le temps l'aide pour qu'elle arrive à sa maturité.

— Pardon, mon général, vous êtes la preuve du contraire... car il ne vous a fallu qu'un jour pour vous placer au premier rang.

— Vous eludez ma question.... Quand je suis arrivé, comme vous le dites, j'avais onze ans de services, et j'avais pâli sur les livres.... j'avais fait mes premières armes à Toulon. De là, j'étais allé à Nice... j'avais vécu au milieu des armées. Enfin, pendant l'hiver de l'an IV, ou 1795 et 96, comme vous voudrez, j'ai eu un instructeur qui m'a appris ce que je ne savais pas, moi, officier d'artillerie... les manœuvres de l'infanterie. Vous le voyez, je vous parle avec franchise... Voyons, imitez-moi.... vous ne vous en repentirez pas... Vous n'en êtes pas à votre première campagne.... Vous avez déjà fait la guerre... avouez-le.

— C'est vrai, mon général, répondit Armand.

— Où avez-vous servi?

— Dans l'armée de Condé.

— Ah! vous avez émigré?

— Si c'est un tort, ce que je ne crois pas, c'est celui de ma naissance.

— Quel est votre... votre véritable nom?...

— Vous tenez donc bien à le savoir?

— Sans doute... puisque je le demande.

— Eh bien, un des miens faisait partie de la promotion des élèves de l'école militaire, qui sont entrés en 1785 dans le régiment d'artillerie de la Fère.

— Nous étions neuf et j'étais le dernier, ajouta Bonaparte en souriant.

— C'est le cas d'appliquer le proverbe : Aux derniers...

— Le premier d'entre nous était Jules de Kernisec....

— N'allez pas plus loin, mon général.... c'était mon frère.

— Votre frère... Alors vous vous nommez Armand.

— Comment le savez-vous? dit le capitaine d'un air surpris.

— Est-ce que Jules ne vous a jamais parlé de moi?...

J'étais d'un caractère sombre, taciturne, peu communicatif... On me fuyait... Votre frère vint à moi, et j'eus un ami... Quand il nous quitta, je ne le blâmai pas, je le regrettai... Moi, je restai, parce qu'il me semblait qu'à travers ce désordre, il y avait une place à prendre, et qu'elle pouvait m'échoir.

— Votre vœu s'est réalisé.

— Ah! je ne suis pas arrivé sans peine, et sans le 13 vendémiaire je serais encore confondu dans la foule des généraux obscurs... Mais parlons de vous et des vôtres. Qu'est devenu votre frère?

Armand pâlit, baissa la tête et ne répondit pas; mais Bonaparte entendit un sanglot.

— Mort! dit-il. Pauvre Jules! Eh bien! je reporterais sur vous l'amitié que j'avais pour lui. Voyons, M. de Kernisec, il n'y a plus ici un général en chef et un capitaine, la distance est comblée. Asseyez-vous et causons comme deux frères; comment êtes-vous ici?

Armand lui raconta son histoire, et plus d'une fois Bonaparte s'attendrit au récit du dévouement dont le jeune officier avait été l'objet.

— C'est bien, dit-il ensuite, maintenant l'avenir me regarde, et au train dont vous allez, je ne vous ferai pas attendre; quand nous serons au Caire, je vous appellerai dans mon état-major. Vous trouverez là Duroc, un émigré aussi, vous vous entendrez bien ensemble.

Il congédia ensuite Armand qui, en sortant, trouva Ambroise qui l'attendait.

— Eh bien! capitaine dit le vieux soldat, ça s'est-il bien passé? Je parie que vous lui avez tout dit!

— Parbleu! il le fallait bien.

— Je m'en doutais. Ce diable d'homme-là, il faut qu'il sache tout. Enfin, êtes-vous content de lui?

— J'en suis enchanté.

— Très-bien. Alors à la première bataille...

— Que ferez-vous?

— Parbleu! je lui prouverai ma satisfaction.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.

## GRANDE VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ.

Le mardi 25 janvier 1859, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison de M. le colonel MICHAUX, place de l'Arche-Dorée, à la vente publique aux enchères de tout son mobilier.

Il sera vendu :

Plusieurs lits en fer, acajou et noyer, secrétaires, commodes, guéridons, bel ameublement de salon, étagères, table de salon, piano, tables de jeux, glaces, pendules, flambeaux, candélabres, fauteuils, chauffeuses, belle table de salle à manger, tables de toilette, buffets, literie, vin rouge et vin blanc en bouteilles, porcelaine, cristaux, bouteilles vides, batterie de cuisine, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant plus 5 p. %

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BRIAND.

Les créanciers de la faillite du sieur Briand, tailleur, à Vihiers, sont invités, conformément à l'article 509 du Code de commerce, à se présenter le vingt-huit janvier courant, onze heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, pour délibérer de nouveau sur un concordat, sinon rester en état d'union.

Le Greffier du Tribunal,  
(37) E. CORNILLEAU.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE LEGEAY.

Les créanciers de la faillite du sieur Legeay, cordonnier, aux Rosiers, sont invités, conformément à l'article 537 du Code de commerce, à se présenter le vingt-huit janvier courant, midi, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal,  
(38) E. CORNILLEAU.

## A VENDRE UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

## A VENDRE A RENTE VIAGÈRE, UNE MAISON,

Située à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine,

Avec cellier, cave, pressoir, écurie, cour, puits et vigne y attenant, contenant 27 ares 50 centiares.

S'adresser à M. COULOMBU, propriétaire, en ladite maison, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (40)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

## A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ,

Appartenant à M<sup>me</sup> veuve LEBLANC, Située au Pont-Foucharde, commune de Bagneux,

Consistant en plusieurs corps de bâtiments, servitudes, caves, cour et jardin de la contenance d'environ 5 ares 50 centiares; joignant d'un côté Taveau, d'autre côté Dézé, d'un bout les héritiers Salmon, d'autre bout la grande route.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve LEBLANC, qui habite la maison, et audit M<sup>e</sup> LEROUX.

## A VENDRE Pour la Saint-Jean 1859, UNE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, n° 9. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve CAMAIN-MASSE, demeurant dans ladite maison.

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

## A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON,

Sise à Saumur, à l'angle des rues St-Nicolas et de la Maréchalerie, Ayant façades sur ces deux rues. S'adresser, pour traiter, audit notaire. (24)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

## A VENDRE En totalité ou par lots, UN VASTE TERRAIN,

Situé à Saumur, rue Verte, Joignant au levant le Champ-de-Foire, au midi MM. Rosset, Guenois, Fournée, M<sup>me</sup> Daligny et M. Lange, au couchant un chemin allant à la rue Saint-Lazare, et au nord la rue Verte. S'adresser à M. VÉE, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD. (14)

## A CÉDER Présentement,

Un FONDS DE LINGERIE, parfaitement achalandé, dans un des quartiers les plus commerçants de Saumur.

S'adresser au bureau du Journal.

## A VENDRE

Une belle JUMENT grise, âgée de 5 ans, propre à la selle et à la voiture. S'adresser à M. GRATIEN, négociant à Saumur. (10)

## A VENDRE OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

## TRES-JOLIE MAISON,

Située sur la levée d'Enceinte, Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits.

Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre. S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel. (523)

## A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. Le lundi 31 janvier 1859, à l'heure de midi,

SUR LA MISE A PRIX DE 6.250 FR.,

## UNE MAISON,

Appartenant à la Ville de Saumur, Située rue du Palais-de-Justice, Consistant en : salle à manger, cuisine et office au rez-de-chaussée, appartements au premier étage, grenier, cour, écurie et remise; et joignant d'un côté le Palais-de-Justice, d'autre M<sup>lle</sup> Gauffreteau.

S'adresser, pour visiter la maison, au concierge de l'Hôtel-de-Ville;

Et pour les conditions de la vente, audit M<sup>e</sup> LEROUX, dépositaire du cahier de charges. (35)

## MAISON

A LOUER Pour la St-Jean prochaine, Située rue des Basses-Perrières, occupée par M. Legeay. S'adresser à M. BRUNEAU, chez M. BUCAILLE. (4)

## BAUME

### ET SPARADRAP PATRIS

Pour la prompte guérison des plaies, panaris, dartres, brûlures, engelures, gerçures, etc. Prix : 1 fr. 50 et 2 fr. 50 le pot.

Guérison garantie instantanée des

MAUX DE DENTS par le dentaire PATRIS. Prix : 1 f. 60 c. le flacon. Dépôt : ph<sup>ie</sup> Patris, faub<sup>d</sup> Poissonnière, 20, à Paris, et à Saumur, chez M. PERDRIAU, ph.

M<sup>me</sup> LÉOPOLD VANNESTE, ouvrière en dentelle, a l'honneur de prévenir les dames qu'arrivée de Paris depuis peu, elle fait tout ce qui concerne son état, et travaille à des prix très-modérés; elle espère donc que les dames voudront bien lui accorder leur confiance.

S'adresser, chez M. NANCEUX, rue de la Tonnelle, 19, à Saumur. (34)

## SERVICE DES SUBSTANCES MILITAIRES. FOURRAGES.

### ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 29 janvier 1859, à la Mairie de Saumur, il sera procédé, à 3 heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de Luzerne, Paille et Avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue Bodin, n° 3), où le public sera admis à en prendre connaissance. (28)

## A VENDRE

1° Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2° Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

## A VENDRE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

La propriété

## DES COÛRDIÈRES,

Sur la commune de Brain-sur-Allonnes.

Cette propriété consiste en une petite maison de maître, une ferme, une closerie, pré et vignes réservés par le propriétaire : elle contient, d'après le cadastre, 15 hectares 76 ares 50 centiares.

S'adresser, pour voir les lieux, au sieur Cholet, fermier, et, pour traiter à M. PERSAC, propriétaire à Saumur, rue du Prêche, ou à M<sup>e</sup> COULON, notaire à Brain-sur-Allonnes. (634)

## A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE PETITE

## MAISON BOURGEOISE

Fraîchement restaurée

Située rue du Petit-Maure, près les Bains et la Caisse d'épargne.

S'adresser à M. LEROY, à côté.

Saumur, P.-M.-E. GODET, imp.

Année 1859

Maison MEISSONNIER, éditeur de musique, rue Dauphine, 18;

HOUSSIAUX, LIBRAIRE, RUE DU JARDINET, 3.

50 centimes

# ALMANACH MUSICAL

POUR 1859 — SIXIÈME ANNÉE

CONTENANT

ÉPHÉMÉRIDES MUSICALES, BIOGRAPHIES DES CÉLÉBRITÉS DE LA MUSIQUE, HISTOIRE MUSICALE DE L'ANNÉE, ANECDOTES, ETC.

Nouveaux morceaux de Musique de Piano pour chant et danse.

ARTICLES.

CALENDRIER MUSICAL. — A chaque jour l'anniversaire d'un événement musical.

PARTIE OFFICIELLE. — Personnel du Conservatoire, des théâtres, des grands établissements lyriques.

TRAVAUX DES THÉÂTRES LYRIQUES, par M. Loua.

TRIO D'ONSLow, nouvelle, par Alfred de Bongy.

Petit Album in-8°, doré sur tranche, orné de 20 gravures et portraits.

PRIX : 50 CENTIMES.

Se trouve en cette ville, chez tous les libraires; dans les localités sans libraire, auprès des colporteurs; et à Paris, chez HOUSSIAUX, rue du Jardinnet, 3.

Il y a des exemplaires estampillés pour la vente dans les théâtres.

Autre Almanach en vente : Almanach de Napoléon, pour 1859. — Onzième année. Contenant : Le voyage de Cherbourg, l'Expédition en Chine, etc. — Petit volume avec gravures et portraits. — Prix 50 cent.

